

FINANCEMENT INTERNATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sommaire de la recommandation

Le Canada et d'autres pays développés se sont engagés dans l'Accord de Paris à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars US par année pour venir en aide aux pays en voie de développement dans la lutte aux changements climatiques. La contribution publique du Canada en 2020 se situera toutefois environ 2 milliards de dollars CA en deçà de sa juste part.

Investissement requis :

Au moins 2 milliards de dollars CA au cours des trois prochaines années devraient être ajoutés aux 800 millions de dollars déjà promis par le gouvernement fédéral pour 2020, lesquels contribueront à mobiliser des investissements supplémentaires du secteur privé. De 2021 à 2025, la contribution publique annuelle du Canada devrait s'élever entre 2,8 milliards de dollars CA et 3,7 milliards de dollars CA (selon un ratio approprié de financement du secteur privé et le taux de change entre le Canada et les États-Unis).

Contexte et justification

Le financement international de la lutte aux changements climatiques est un élément névralgique de tous les accords et toutes les négociations à l'échelle internationale qui concernent le climat. Les pays développés ont reconnu qu'ils sont en grande partie responsables des changements climatiques et qu'ils sont davantage en mesure d'y faire front. Ainsi, le Canada et d'autres pays développés ont convenu de fournir du financement aux pays en voie de développement pour lutter contre les effets auxquels ils sont déjà confrontés et les aider dans les projets de développement à faibles émissions de carbone. Cet engagement pris dans le cadre de l'Accord de Paris consistait à mobiliser au moins 100 milliards de dollars US par an en financement entre 2020 et 2025²⁷.

Niveau d'engagement

Selon une étude portant sur un certain nombre de méthodes de calcul de la juste part du Canada dans le financement de la lutte aux changements climatiques, la somme qui doit y être allouée devrait se situer entre 3 % et 4 % du montant total déboursé par les pays développés²⁸. Le Réseau action climat Canada situe quant à lui la valeur de la juste part du Canada à 4 % du montant total mobilisé par les pays développés²⁹. Il s'agit du même ratio utilisé par le gouvernement fédéral précédent lorsqu'il a fourni 1,2 milliard de dollars sur les 30 milliards de dollars requis pour financer les initiatives de lutte aux changements climatiques de 2010 à 2012³⁰. Selon le Globe and

Mail, le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a fait mention de la part annuelle du Canada de 4 milliards de dollars lorsqu'il a annoncé en novembre 2015 que son gouvernement allait consentir 2,65 milliards de dollars pour le financement de la lutte aux changements climatiques³¹.

Si l'on applique à la juste part du Canada un ratio qui se situe entre 3 % et 4 %, le Canada devra, à compter de 2020, allouer annuellement au financement du climat entre 3 milliards et 4 milliards de dollars US provenant de sources publiques et privées (entre 3,8 milliards et 5,1 milliards de dollars CA selon le taux de change moyen de 2015). Alors que la contribution publique annoncée en novembre 2015 est favorablement accueillie, la somme totale de 800 millions de dollars prévue pour 2020 ne saurait suffire à mobiliser suffisamment de financement du secteur privé pour totaliser la juste part du Canada. Un rapport de l'OCDE évalue que chaque dollar de financement public alloué à la lutte aux changements climatiques permet de mobiliser 0,38 dollar additionnel en investissement du secteur privé³². C'est selon ce même ratio que le gouvernement fédéral s'est maintenant engagé à consentir environ 1,1 milliard de dollars CA en 2020 plutôt que les 3,8 milliards de dollars CA minimalement requis.

27 Accord de Paris. Article 54. Sur internet : <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>

28 DEMERSE, Clare. (2009). *Our Fair Share: Canada's Role in Supporting Global Climate Solutions*. Pembina Institute. Sur internet (en anglais seulement) :

<https://www.pembinafoundation.org/reports/our-fair-share-report.pdf>

29 RÉSEAU ACTION CLIMAT CANADA (2015). *La juste part du Canada : La réalité se cache derrière les chiffres*. Sur internet : <http://climateactionnetwork.ca/wp-content/uploads/2015/04/INDCBackgrounderFrenchMarch2015.pdf>

30 ENVIRONNEMENT CANADA (2011). « Le ministre Kent annonce un financement international pour des initiatives axées sur le climat ».

Communiqué de presse, 5 décembre 2011. Sur internet : <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=714D9AAE-1&news=B37E3BE6-5D04-4566-B674-677A20213456>

31 CLARK, C. (2015). « Canada commits \$2.65-billion to climate-change funding. » *Le Globe and Mail*. Sur internet (en anglais seulement) : <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/canada-commits-265-billion-to-climate-change-funding/article27507453/>

32 OCDE et Climate Policy Initiative (2015). *Le financement climatique en 2013-2014 et l'objectif des 100 milliards de dollars*. Sur internet : <http://www.oecd.org/fr/environnement/cc/OECD-CPI-Climate-Finance-Report-Fr.pdf>

Année	Contribution annoncée par le gouvernement fédéral	Part estimée de fonds publics (complétée par le financement privé*)
2016	300 M\$ CA	
2017	400 M\$ CA	
2018	500 M\$ CA	
2019	650 M\$ CA	
2020	800 M\$ CA	2,8 G\$ CA – 3,7 G\$ CA
2021-2025	0 \$	2,8 G\$ CA – 3,7 G\$ CA par an

* Dépendra du pourcentage de juste part choisi par le gouvernement du Canada, du facteur d'accroissement des fonds du secteur privé et du taux de change entre le Canada et les États-Unis.

Renseignements

Dale Marshall

Gestionnaire de programme national
Environmental Defence
dmarshall@environmentaldefence.ca

Principes pour le financement climatique

Le financement du Canada dans la lutte aux changements climatiques doit tenir compte d'importants principes pour être optimalement efficace et nous permettre de respecter nos engagements. Ce financement doit donc être :

- nouveau et supplémentaire : piger dans les fonds du développement international pour financer le changement climatique n'est pas d'une grande utilité pour les pays en voie de développement.
- également réparti entre les mesures d'atténuation et d'adaptation : beaucoup de pays pauvres ont particulièrement besoin d'aide en ce qui concerne l'adaptation, étant donné leur niveau de développement et les effets auxquels ils sont confrontés.
- accordé sous forme de subvention plutôt que de prêt : octroyer des fonds qui doivent être remboursés rend les pays endettés encore plus vulnérables financièrement.
- prévisible : il est fort louable que le gouvernement du Canada ait annoncé bien à l'avance sa contribution des cinq prochaines années. À l'avenir, l'affectation à cette fin d'une partie des recettes générée par la tarification du carbone permettrait à la communauté internationale de connaître les sommes qu'elle peut s'attendre à recevoir du Canada à partir de 2020 et pour les années subséquentes.

Politiques complémentaires

- Réorienter les fonds des subventions aux énergies fossiles vers le financement international du climat.
- Soutenir les modes de financement du climat qui sont innovateurs, tels que l'imposition de taxes sur les combustibles de soute de l'aviation internationale et l'expédition internationale, ou la taxation des transactions financières.